

## « Le manque d'immigration de travail handicape la France »

**Les économistes Madeleine Péron et Emmanuelle Auriol constatent, dans une tribune au « Monde », que le pays se prive d'une immigration nécessaire à sa croissance et soulignent que le débat se concentre sur des aspects identitaires et sécuritaires, omettant que les arrivées d'étrangers en France se situent sous la moyenne européenne.**

A l'occasion du projet de loi déposé par le gouvernement, le débat sur l'immigration a resurgi dans l'actualité. Sans surprise, les volets sécuritaire et identitaire y tiennent une place prépondérante, éclipsant certaines réalités économiques qu'il faudrait pourtant prendre en compte pour permettre un véritable débat démocratique. Car l'immigration pour motif économique est proportion congrue en France, et notre pays se prive, pour de mauvaises raisons, d'un fort potentiel de croissance à long terme et, à court terme, de substantiels bénéfices économiques et sociaux.

Contrairement à une idée reçue, la France est un pays de faible immigration ! Le flux annuel d'immigrés entrants était de 316 174 personnes en 2022, selon le ministère de l'intérieur, soit environ 0,45 % de la population française. En dehors des regroupements familiaux, les possibilités d'une immigration de travail sont réduites pour les ressortissants extracommunautaires.

De ce fait, l'immigration pour motif économique est négligeable dans notre pays : en 2022, elle représentait seulement 16 % des nouveaux visas délivrés, souvent au prix de batailles administratives à l'issue incertaine pour le candidat à l'immigration et pour son potentiel employeur. Et ce, alors même que, selon l'enquête « Besoins en main-d'œuvre 2023 » de Pôle emploi, 61 % des recrutements sont jugés difficiles, principalement par manque de candidats et de compétences adéquates.

Les bienfaits d'une immigration de travail sont considérables à court terme, pour répondre à des tensions fortes et persistantes dans certains secteurs cruciaux tant pour notre économie que pour notre vie quotidienne. Les métiers dits « en tension » s'observent ainsi à tous les niveaux de qualification : il nous manque aussi bien des ouvriers spécialisés que des médecins, des cuisiniers, des infirmiers, des banquiers ou encore des informaticiens. Dès lors, la faible immigration de travail en France est un problème économique majeur. Faute de personnels, des services d'urgences ferment, des citoyens âgés dépendants sont privés de soins, des entreprises renoncent à créer de l'activité, voire ferment ou se délocalisent.

Pourtant, les études réalisées par le Conseil d'analyse économique montrent que l'immigration de travail a, à court terme, un impact négligeable sur les finances publiques, dans la mesure où les immigrés travaillent, cotisent et paient des impôts. A long terme, l'immigration de travail, en particulier qualifiée, stimule la croissance en favorisant l'innovation, l'entrepreneuriat et l'insertion dans l'économie mondiale. Comment imaginer que les politiques

de réindustrialisation et d'adaptation au changement climatique pourront se faire dans une économie fermée, notamment à la recherche internationale ? Les idées et les innovations ne circulent pas dans l'éther, elles sont portées par des personnes.

### **Confusion générale**

La France n'a pas de politique d'immigration, notamment économique. Notre pays subit de plein fouet une pénurie de main-d'œuvre et se prive des bienfaits à long terme de l'immigration de travail. A l'instar de ce qu'ont fait des pays comme le Canada, l'Australie ou l'Allemagne, il est grand temps de changer nos législations et de mettre en œuvre une véritable politique d'immigration économique. Le Conseil d'analyse économique avait déjà, en novembre 2021, formulé plusieurs recommandations visant à mettre en place une politique migratoire ambitieuse au service de la croissance.

On peut citer la poursuite des efforts destinés à numériser, centraliser et systématiser le traitement des visas de travail émanant des entreprises avec des critères d'admissibilité clairs et prévisibles, une évaluation du dispositif « Passport talent » afin de renforcer son efficacité et d'intensifier son octroi, et la facilitation de la transition études-emploi en fluidifiant et en étendant l'accès à des titres de séjour pour les étudiants, sans y adjoindre de critères de salaire minimum, ni d'adéquation du travail aux qualifications.

Le débat sur l'immigration est monopolisé par des partis politiques qui ont fait de la lutte contre l'immigration leur fonds de commerce. En faisant des amalgames entre immigration, perte d'identité, délinquance et terrorisme, ils laissent à penser que l'immigration est un fardeau. Le faible volume d'immigration de travail et l'absence d'un discours politique clair sur le sujet contribuent à la confusion générale. Il est, de ce point de vue, frappant de constater que le nouveau projet de loi sur l'immigration aborde pêle-mêle accueil des réfugiés, expulsion de délinquants, immigrés en situation irrégulière et tension sur le marché du travail.

En abandonnant le débat à des partis politiques dont l'objectif n'est pas, de toute évidence, la croissance, on projette l'image d'une opinion publique uniformément hostile à toute forme d'immigration. Or les Français ne sont pas dupes : ils sont même favorables à l'immigration intracommunautaire et n'ont pas de problème avec l'immigration de travail. Ainsi, dans le baromètre 2022 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, 83 % des personnes interrogées affirment que les immigrés de travail doivent être considérés comme chez eux en France.

On manque de bras et de compétences partout sur le territoire. Cette situation constitue un frein à notre économie et, quand il s'agit de médecins et d'infirmiers, un péril pour la sécurité et la santé des Français. Alors que même la Hongrie de Viktor Orban s'organise pour accueillir des travailleurs étrangers, et que l'Italie de Giorgia Meloni prévoit d'accorder 122 705 visas extracommunautaires en 2023, la classe politique française est paralysée. Il est grand temps que l'Etat reprenne la main sur la politique migratoire. Les enjeux, tant de court terme pour les secteurs en tension que de long terme pour la croissance et l'innovation, sont vitaux pour notre pays.

Emmanuelle Auriol est professeure à la Toulouse School of Economics et à l'université Toulouse-I-Capitole ; Madeleine Péron est économiste au Conseil d'analyse économique. Elles ont participé aux travaux de la note du Conseil d'analyse économique de novembre 2021 consacrée à l'immigration qualifiée, « Un visa pour la croissance ».

*par Emmanuelle Auriol Et Madeleine Péron*

